

Budget fédéral 2010 - 2011 Faits saillants pour les collèges et les instituts

À l'appui de l'innovation et de la recherche appliquée :

Le budget du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC) est doublé à 30 millions par année, dès 2010-2011 pour le financement de nouveaux projets de collaboration dans les collèges du pays, pour accroître la compétitivité des petites et moyennes entreprises grâce à l'innovation et pour aider d'autres jeunes Canadiens à se préparer aux emplois de demain. *Ceci était notre priorité stratégique en 2010-2011.*

1 milliard de dollars pour financer des projets d'entretien, de réparation et de construction qui ont été reportés aux collèges et aux universités du pays. *Ce financement avait été annoncé l'année dernière.*

Une augmentation de 32 millions de dollars pour le budget annuel combiné des conseils subventionnaires canadiens, et 8 millions de plus par année au Programme des coûts indirects de la recherche (Le chiffre de 32 millions de dollars comprend 5 millions par année pour favoriser une collaboration plus étroite entre les établissements universitaires et le secteur privé dans le cadre de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation du CRSNG) *Les collèges peuvent accéder ces fonds. Vous recevrez des informations additionnelles le printemps prochain.*

Renouvellement et permanence du financement annuel de 49 millions de dollars accordé aux agences de développement régional pour appuyer l'innovation partout au Canada. *Les agences régionales ont accordé un appui important aux collèges dans le passé, en particulier l'agence de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.*

Un nouveau programme d'innovation et de commercialisation dans les petites et moyennes entreprises avec un financement de 40 millions de dollars sur deux ans, à l'appui d'un maximum de 20 projets de démonstration.

135 millions de dollars sur deux ans à l'initiative des grappes d'innovation régionales du Conseil national de recherches du Canada. *Ce programme offre aux collèges des occasions de travailler en partenariat avec leurs communautés.*

Le développement d'une stratégie relative à l'économie numérique qui permettra au secteur des TIC de créer de nouveaux produits et services, d'accélérer l'adoption de technologies numériques et de contribuer à l'amélioration des pratiques de cybersécurité de l'industrie et des consommateurs. *L'ACCC vous fera part de mises à jour sur le développement de la Stratégie. Possibilité de partenariats additionnels avec les collèges.*

Autres secteurs se voyant octroyer des fonds pour le développement et la commercialisation : agriculture, forestier, minier, des pêches.

1 milliard de dollars sur cinq ans en vertu du Fonds pour l'énergie propre, pour soutenir la recherche, le développement et la démonstration de technologies prometteuses d'énergie propre, notamment les technologies de captage et de stockage du carbone.

8 millions de dollars sur deux ans pour la prolongation du Programme de partenariats internationaux en science et technologie (PPIST), afin de promouvoir la collaboration en recherche-développement avec des partenaires internationaux comme l'Inde, la Chine et le Brésil. *(Détails à suivre sur la possibilité de participation des collègues.)*

Contributions aux compétences avancées :

Meilleur accès à la formation – 1,9 milliard de dollars

- Bonification des programmes de formation liés à l'assurance-emploi – 1 milliard de dollars
- Fonds de transition et de formation stratégique – 500 millions de dollars
- Emploi chez les jeunes – 55 millions de dollars
- Initiative ciblée pour les travailleurs âgés – 40 millions de dollars
- Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti – 80 millions de dollars
- Reconnaissance des titres de compétences étrangers – 50 millions de dollars
- Partenariats pour les compétences et l'emploi des Autochtones – 80 millions de dollars
- Fonds d'investissement stratégique pour l'acquisition de compétences et la formation des Autochtones – 75 millions de dollars
- Stratégie de développement des ressources humaines autochtones – 25 millions de dollars

20 millions de dollars pour permettre à Passeport pour ma réussite Canada de s'allier au secteur privé, à d'autres gouvernements et à des organismes non gouvernementaux et de travailler avec les collectivités afin de venir en aide aux jeunes de milieux défavorisés. Grâce à ce financement, le programme pourra élargir son champ d'action et aider un nombre accru de jeunes Canadiens qui se heurtent à des obstacles freinant leurs efforts en vue de poursuivre des études postsecondaires. *Passeport pour ma réussite Canada collabore avec différents organismes et entreprises dans la communauté.*

Adoption d'une nouvelle approche pour l'aide aux étudiants inuits et des Premières nations de niveau postsecondaire, afin que ceux-ci reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études. *(L'éducation postsecondaire pour les Autochtones est un dossier prioritaire pour l'ACCC)*

Plus de 900 millions de dollars seront investis dans les collectivités les plus durement frappées par le ralentissement économique, dont 500 millions par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités. *Certains collègues ont déjà accédé à ce fonds.*

108 millions de dollars de plus sur trois ans pour aider les jeunes à acquérir des compétences et de l'expérience, y compris :

- une augmentation de 30 millions de dollars pour un an du financement du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse.
- 10 millions de dollars à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs pour soutenir ses activités auprès des jeunes entrepreneurs canadiens.
- une augmentation de 30 millions de dollars pour un an du financement accordé à Connexion compétences, afin de venir en aide à un plus grand nombre de jeunes Canadiens pendant la période de rétablissement du marché du travail. *(Pour obtenir des informations additionnelles sur ce programme, veuillez visiter le site Web suivant : <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/dgpe/ij/pej/nouvprog/connexion.shtml>)*

Soutien accordé à la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger.